



Commission Régionale Féminine

SAISON 2025 / 2026

PROCÈS-VERBAL N°44

Réunion du mardi 12 mai 2026

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT REGIONAL - SENIORS FEMININES

Régional 3

Poule A

53403143 VERSAILLES 75 FC 1 / FC 93 BOBIGNY 1 du 09/05/2026.

Lecture de la FMI – forfait non avisé de FC 93 BOBIGNY.

1^{er} forfait non avisé intervenant dans les 3 dernières rencontres.

Poule B

53403359 MITRY COMPANS GOELLY 1 / CERGY PONTOISE FC 1 du 11/04/2026.

La Commission,

Après lecture de la FMI,

Considérant que le match a été arrêté à la 75^{ème} minute de jeu en raison d'un nombre de joueuses insuffisant pour l'équipe de CERGY PONTOISE FC suite à la blessure d'une joueuse,

Considérant que le score du match était de 13-0 en faveur de MITRY COMPANS GOELLY,

Par ces motifs,

Fait application de l'article 40.1 du RSG de la LPIFF et donne match perdu par pénalité CERGY PONTOISE FC (-1pt ; 0 but) – MITRY COMPANS GOELLY (3pts ; 13 buts).

53403367 NICOLAITE DE CHAILLOT 1 / DRANCY JA 1 du 09/05/2026.

La Commission,

Après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que le match a été arrêté à la 77^{ème} minute de jeu en raison d'un nombre de joueuses insuffisant pour l'équipe de DRANCY JA suite à la blessure d'une joueuse,

Considérant que le score du match était de 8-0 en faveur de NICOLAITE DE CHAILLOT,

Par ces motifs,

Fait application de l'article 40.1 du RSG de la LPIFF et donne match perdu par pénalité DRANCY JA (-1pt ; 0 but) – NICOLAITE DE CHAILLOT (3pts ; 8 buts).

53403365 CERGY PONTOISE FC 1 / PONTAULT COMBAULT UMS 1 du 09/05/2026.

Lecture de la FMI – forfait non avisé de CERGY PONTOISE FC.

2^{ème} forfait non avisé intervenant dans les 3 dernières rencontres.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - U18F
--

Finale :

55634186 SARCELLES AAS 1 / PARIS ST GERMAIN FC 2

Ce match est avancé au samedi 23/05/2026 à 15h00 au Centre Technique Régional – Campus de Morfondé à VILLEPARISIS.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F

Régional 2

Poule B

53402430 ELANCOURT OSC 1 / PARIS EST SOLITAIRE 1 du 09/05/2026.

Lecture du courriel d'ELANCOURT OSC et de l'arbitre officiel.

Forfait non avisé de PARIS EST SOLITAIRE.

1^{er} forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres.

53402432 RUEIL MALMAISON FC 2 / SARCELLES AAS 2 du 16/05/2026.

Accord des 2 clubs pour avancer le match à 15h00.

S'agissant d'un avancement du coup d'envoi du match – accord de la Commission.

53402434 RACING CF 1 / POISSY FC 1 du 16/05/2026.

53402435 SALESIEENNE DE PARIS 1 / ELANCOURT OSC 1 du 16/05/2026.

Suite aux demandes des 2 clubs (SALESIEENNE DE PARIS et RACING CF) – ces 2 rencontres sont fixées à 15h30 (rencontres ayant un enjeu sportif).

Régional 3

Poule C

54740727 TORCY PVM US 2 / ENT. CSD-ST PATHUS 1 du 09/05/2026.

Courriel de TORCY PVM US – forfait non avisé de TORCY PVM US (mail hors délai).

1^{er} forfait non avisé intervenant dans les 3 dernières rencontres.

Poule D

54741093 VILLEMOMBLE SPORTS 1 / EPINAY ACADEMIE 1 du 16/05/2026.

Demande de VILLEMOMBLE SPORTS pour avancer le match à 14h00 – accord de la Commission sous réserve de l'accord d'EPINAY ACADEMIE à transmettre au plus tard le vendredi 15/05/2026.

Poule E

54741371 MONTIGNY LE BRETONNEUX AS 1 / TRAPPES ES 1 du 09/05/2026.

Lecture des courriels des 2 clubs (reçu hors délai – forfait non avisé de MONTIGNY LE BRETONNEUX AS).

3^{ème} forfait entraînant le forfait général de cette équipe dans les 3 dernières rencontres.

Application de l'article 23.6 du RSG de la LPIFF :

54741371 VERSAILLES 78 FC 1 / MONTIGNY LE BRETONNEUX AS 1 du 16/05/2026.

VERSAILLES 78 FC (3pts ; 5 buts).

MONTIGNY LE BRETONNEUX AS (-1pt ; 0 but).

Poule G**54742964 US CRETEIL 1 / CHEVILLY LARUE ELAN 1 du 09/05/2026.**

Lecture de la FMI – forfait non avisé de CHEVILLY LARUE ELAN.

1^{er} forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres.

Poule H**54742961 ECOLE PLESSENNE DE FOOTBALL 1 / ANTONY FOOT EVOLUTION 1 du 09/05/2026**

Lecture de la FMI – forfait non avisé d'ANTONY FOOT EVOLUTION.

2^{ème} forfait non avisé intervenant dans les 3 dernières rencontres.

54742968 NEUILLY PLAISANCE FC 1 / CRETEIL US 1 du 16/05/2026.

Courriel de NEUILLY PLAISANCE FC – forfait avisé.

1^{er} forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres.

Poule J**54743623 PARIS XIII ES 1 / JOINVILLE RC 1 du 16/05/2026.**

La Commission invite le club de PARIS XIII ES à transmettre le nom du terrain pour ce match.

A défaut le match sera inversé sur le créneau habituel de RC JOINVILLE – 17h30 au stade JP Gachery – terrain n°1.

Il est rappelé que le stade de la Tour aux Parachutes ne peut pas accueillir cette rencontre.

La Commission invite les 2 clubs à faire un retour pour le vendredi 15/05/2026 – 12h00.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F Feuilles de match manquantes

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Régional 3 – poule B – 54740954 ULIS CO 1 / MASSY 91 FC 1 du 09/05/2026.

Régional 3 – poule D – 54741082 ESP. PARIS 19eme / VILLEMOMBLE SPORTS du 09/05/2026.

Régional 3 – poule D - 54741085 AB ST DENIS 1 / CO VINCENNES 1 du 09/05/2026.

Régional 3 – poule H – 54742965 BONNEUIL SUR MARNE CSM 1 / MAISONS ALFORT FC 1 du 09/05/2026.

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F

Régional 1**53402518 SARCELLES AAS 1 / RUEIL MALMAISON FC 1 du 09/05/2026.**

Lecture du courriel de RUEIL MALMAISON FC et de l'arbitre officiel indiquant une inversion du score lors de la saisie sur la FMI.

La Commission entérine la victoire 0-3 de RUEIL MALMAISON FC.

53402526 TORCY PVM US 1 / PARIS ST GERMAIN FC 1 du 16/05/2026.

Demande de TORCY PVM US pour décaler le coup d'envoi à 17h30.

Cette rencontre ayant un enjeu sportif pour le PARIS ST GERMAIN FC – avis défavorable.

Possibilité d'avancer le coup d'envoi du match avec l'accord de l'adversaire.

Régional 2**Poule A****53402612 - THIAIS FFC 1 / PARIS 13 ATLETICO 1 du 16/05/2026.**

Lecture du courriel de THIAIS FFC- ce match est avancé à 14h00 sur le terrain n°9 du Parc du Tremblay à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Accord de la Commission.

Régional 3**Poule D****54734065 ENT. MARLY-ETANG 1 / LIMAY ALJ 1 du 09/05/2026.**

Courriel de LIMAY ALJ (reçu hors délai). – forfait non avisé de LIMAY ALJ.

2^{ème} forfait non avisé intervenant dans les 3 dernières rencontres.

Poule G**54734468 VILLIERS SUR MARNE ES 1 / ORMESSON US 1 du 16/05/2026.**

Lecture du courriel d'ORMESSON US – 2^{ème} forfait avisé intervenant dans les 3 dernières rencontres.

Poule E**54734208 MONTMORENCY FC 1 / AJED 1 du 16/05/2026.**

Demande de MONTMORENCY FC pour reporter le match au samedi 23/05/2026 (motif : terrain indisponible).

S'agissant de la dernière journée, ce match ne sera pas reporté.

De plus, le justificatif d'indisponibilité des installations doit être transmis.

La Commission communique les options possibles pour cette rencontre :

- MONTMORENCY FC propose un terrain de repli.
- Accord des 2 clubs sur une date commune (date butoir le dimanche 17/05/2026).
- Inversion du match sur les installations d'AJED.

La Commission invite les 2 clubs à faire une proposition au plus tard pour le vendredi 15/05/2026- 12h00. A défaut, cette rencontre sera neutralisée.

Poule F**54734332 SEVRAN FC 1 / ST DENIS RC 2 du 09/05/2026.**

Lecture de la FMI – forfait non avisé de RC ST DENIS.

1^{er} forfait non avisé intervenant dans les 3 dernières rencontres.

Poule H**54734558 ASNIERES FC 1 / CHAVILLE FC 1 du 16/05/2026.**

Demande CHAVILLE Fc pour reporter le match au samedi 23/05/2026 (motif : accord des 2 clubs).

Avis défavorable - motif non recevable et il s'agit de la dernière journée de championnat.

Poule I**54734683 PIERREFITTE FC 1 / CLICHY USA 1 du 09/05/2026.**

Courriel de PIERREFITTE FC indiquant une erreur de saisie du résultat du match sur la FMI.

La Commission entérine le score de 2-1 en faveur de PIERREFITTE FC et non pas 3-0.

Elle invite le club de CLUCHY USA à confirmer cette information.

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**Feuille de match manquante****Régional 3 – poule F – 54734327 BONDY AS 1 / VINCENNES CO 1 du 18/04/2026.**

En l'absence de retour de la feuille de match de BONDY AS et de la transmission du résultat du match de la part du CO VINCENNES malgré plusieurs demandes, la Commission donne match perdu par pénalité à BONDY AS (-1pt ; 0 but) – CO VINCENNES (0pt ; 0but).

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Régional 2 – poule A – 53402611 EFSSM 1 / FC FLEURY 91 2 du 09/05/2026.

Régional 3 – poule A – 54733670 ETAMPES FC 1 / STE GENEVIEVE FC 1 du 09/05/2026.

Régional 3 – poule B - 54733803 VERSAILLES 78 FC 1 / ELANCOURT OSC 1 du 09/05/2026.

Régional 3 – poule J - 54734779 MONTREUIL FC 1 / ESP. PARIS 19 1 du 09/05/2026.